

Service social

Dès votre entrée en dialyse, notre assistante sociale prendra contact avec vous afin de vous informer des diverses aides auxquelles vous pourriez éventuellement prétendre (évaluation du handicap auprès du SPF Personnes Handicapées, demande au Service Public de Wallonie, démarches AWIPH, etc.).

Si vous éprouvez des difficultés financières pour régler vos factures hospitalières, l'assistante sociale peut également être un relais entre vous et les différents services administratifs.

N'hésitez pas à la rencontrer en Dialyse ou dans son bureau au rez-de-chaussée.

Le carnet de liaison

Afin de faciliter les communications, notamment avec l'entourage (famille, infirmière à domicile, home,...), nous vous proposons de créer un carnet de liaison. Des informations peuvent y être transmises, dans les deux sens, concernant votre état de santé, les éventuels rendez-vous pour des examens,...

Ce carnet reprend également d'autres informations importantes telles que vos jours de dialyse, votre traitement ou encore différents numéros de téléphone utiles. Veillez à l'apporter à chaque séance de dialyse.

Contacts

Secrétariat de dialyse : 065/61 49 70.

Ne pas jeter sur la voie publique - Août 2019.



EpiCURA
mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

Service de dialyse : accueil du patient

Site de Baudour

EpiCURA
mon hôpital

Bienvenue en Dialyse. Ce feuillet d'information a pour but de faciliter votre arrivée dans le service et de vivre ce bouleversement de manière plus rassurante.

Les séances de dialyse

Les séances d'hémodialyse durent de 3h30 à 4h et se déroulent en général 3 fois par semaine, le matin ou l'après-midi. Les séances se déroulent selon 2 plannings :

- les mardis, jeudis et samedis ;
- les lundis, mercredis et vendredis.

Il n'y a pas de séance de dialyse le dimanche.

Les dialyses matinales débutent vers 8h et celles de l'après midi à 13h45.

Le programme hebdomadaire de vos séances sera établi avec l'infirmier chef d'unité et, dans la mesure des places disponibles, selon vos préférences. Ce programme peut néanmoins faire l'objet de modifications, si nécessaire.

Si vous avez rencontré des problèmes de santé (fièvre, chute, douleurs, hématome, saignement,...) à votre domicile, nous vous conseillons d'en avvertir l'équipe soignante le plus rapidement possible, de préférence en téléphonant au service, et certainement avant que vous ne soyez branché au moniteur de dialyse. Ceci permettra d'optimiser les soins en réalisant rapidement les examens nécessaires (radios, prises de sang, examen par le médecin,...).

L'hypotension est le malaise que l'on peut rencontrer le plus souvent en dialyse. Elle peut se manifester de multiples façons : bouffées de chaleur, vision trouble, nausées, crampes abdominales,... Soyez attentif(ve) à de tels symptômes et alertez tout de suite l'équipe

soignante : la baisse de tension artérielle sera corrigée facilement en vous perfusant des liquides appropriés.

Une prise de sang (sans être à jeun) sera faite au début de chaque semaine. Le médecin vous communiquera les résultats lors de la séance suivante. Ils serviront de base pour adapter votre traitement et vous fournir des conseils diététiques appropriés.



Les traitements médicamenteux

Nos néphrologues établiront votre traitement. En séance de dialyse, des suppléments de vitamines B seront administrés (sauf en cas d'allergie) ainsi que, si nécessaire, de l'érythropoïétine (EPO) et du fer pour corriger l'anémie. Un vaccin contre l'hépatite B vous sera également conseillé.

Pour éviter toute incompatibilité entre médicaments, nous vous demandons de signaler les éventuelles modifications apportées par d'autres médecins (médecin traitant, autres spécialistes). Régulièrement, le médecin de la dialyse vous remettra un tableau reprenant l'ensemble de vos médicaments et le moment de leur prise. Il

rédigera vos ordonnances et vous remettra, le cas échéant, les formulaires de remboursement à introduire auprès de votre mutuelle.

Le suivi médical

La maladie rénale dont vous souffrez peut s'accompagner de complications au niveau de divers organes tels que le cœur, les poumons, les vaisseaux sanguins, le tube digestif ou encore vos os. Nous y sommes très attentifs et c'est pour cela que le néphrologue sera amené à programmer des examens complémentaires (radiographie, scanner, échographie cardiaque, endoscopie,...) et des consultations chez des médecins spécialistes (cardiologue, pneumologue, chirurgien vasculaire,...). La raison de ces examens vous sera expliquée et les rendez-vous seront pris par la secrétaire en privilégiant les jours de vos séances de dialyse.

Recommandations diététiques

Afin de limiter le risque d'hypotension, nous vous conseillons de poursuivre un régime pauvre en sel, et de restreindre l'apport de boissons. L'équipe vous informera de la quantité maximale d'eau que vous pouvez boire par jour.

Notre diététicienne se tiendra à votre disposition pour vous guider au travers des changements à apporter à votre alimentation. Une attention particulière sera consacrée à la restriction des aliments riches en potassium et en phosphore. Ces deux paramètres sont évalués hebdomadairement dans votre prise de sang afin d'adapter au mieux votre régime et votre traitement. Nous vous proposerons également des documents écrits et audiovisuels.